

RECRUTEMENT de DEUX FEMMES de SERVICE: une à l'école d'Application à Joinville et l'autre à l'école maternelle de Saint-François.

Le MAIRE. - Le recrutement de deux femmes de service s'avérait indispensable par suite de l'ouverture d'une école d'Application à Joinville et d'une école maternelle à St-François et ce, à compter du 18 Septembre 1956 et du 1er Novembre 1956.

Le salaire mensuel qui leur sera attribué est de MILLE CINQ CENTS FRANCS (1.500 Fc). Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

*recrutement* Je vous demande, Mesdames, Messieurs, la régularisation *du* de ces deux femmes de service aux dates sus indiquées.

M. COLLET. - Monsieur le Maire, j'attire tout spécialement votre attention sur l'impérieux besoin de deux femmes de charge à l'école de la Montagne.

Le MAIRE. - Vous aurez bientôt satisfaction, mon Collègue.

Je mets aux voix la proposition formulée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

*Vu:*  
A. Denis, le 18 décembre 1956  
P. le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général  
Signé: R. Petit.